

Réf: Dossier N° 112396

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VOVATOK ENERGIE »

Siège social Abidjan, Cocody, SAINT-JEAN, Lot 5C, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 31/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VOVATOK ENERGIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ELECTRICITE
- ELECTRONIQUE ET AUTOMATISME
- FROID CLIMATISATION
- ENERGIE
RENOUVELABLE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, SAINT-JEAN, Lot 5C, Ilot 77

Dirigeant(s) : M ALLOH FRED ARNAUD ASSEMIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04944 du 03/06/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24422/GTCA/RC/2022 du 03/06/2022

